



FACTURE ECHEANCIER

PERRERA CLAUDE

13 Place de l'Eglise St Jean Baptiste
83440 FAYENCE

Matériel : PRODUCT - BIOMOTORS-3-4 CYL GDI-Capteur de qualité de carburant compris
Fournisseur : BIOMOTORS

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C15598 | PANGEE-09665

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/11/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CREDIT AGRICOLE 06641 - IBAN : FR7619106006100049459901565

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 10/10/2019 au 31/10/2019 de 61.15€HT (soit 73.38€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/11/2019	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/05/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €
05/12/2019	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/06/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €
05/01/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/07/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €
05/02/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/08/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €
05/03/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/09/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €
05/04/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €	05/10/2020	86,16 €	17,24 €	0,00 €	103,40 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.
Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.